

SALLES COMMUNALES

Un état des lieux sera obligatoire avant et après toute location, sur rendez-vous, avec notre agent A.S.V.P

La location des salles reste gratuite à l'occasion de réunions pour les Associations ainsi que lors de la célébration de la Sainte Patronne de la musique et l'Amicale des Pompiers

Une mise à disposition des salles sera effectuée à titre gracieux aux associations mayétoises, lors des manifestations à but non lucratif.

Aucune location gratuite ne sera accordée lors des manifestations à but lucratif, sauf lors de la 1ere manifestation de chaque association communale. (hors forfait chauffage et montage des équipements)

Du 1er novembre au 31 Mars inclus, un forfait Chauffage sera obligatoirement facturé à tous.

Le Centre Social Rural bénéficiera de 2 gratuités par an.

Les tarifs ci-après ne s'appliquent ni au CCAS, ni aux comités, ni aux établissements scolaires lors de la présentation de spectacles par les enfants.

Par manifestation		
Chèque-caution: Assurance Dégâts	Pour toutes les salles	500,00 €
Chèque-caution: Ménage	Complexe Fernand Fayet	100,00 €
	Salle de la Grenette	50,00 €
Forfait chauffage	Complexe Fernand Fayet (salle carrelée)	30,00 €
du 1er novembre au 31 mars	Salle de la Grenette	20,00 €

Envoyé en préfecture le 04/11/2022
 Reçu en préfecture le 04/11/2022
 Publié le 04/11/2022
 ID: 003-210301651-20221028-DCOM2022_5417

Régie de recettes

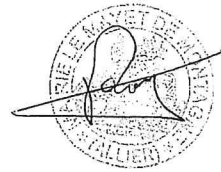
Location Salle des Fêtes/La Grenette			
	Habitant du Mayet de Montagne	Extérieur à la commune	Toutes les associations
Par jour, en semaine	20,00 €	30,00 €	10,00 €
Pour 5 jours	90,00 €	90,00 €	90,00 €
Par Week-end, soit du Vendredi 15h au lundi 11h00	100,00 €	120,00 €	50,00 €
Location salle Jacquet (repas exclus)			
- Habitant du Mayet de Montagne	Par journée de manifestation		11,00 €
- Extérieur au Mayet de Montagne			15,00 €
- Associations communales			8,00 €
Location Salles Complexe Fernand Fayet			
	Habitant du Mayet de Montagne	Extérieur à la commune	Toutes les associations
- Salle de sport (gymnase), Avec équipement			
Par jour, en semaine	100,00 €	125,00 €	85,00 €
Par Week-end, soit du Vendredi 15h au lundi 11h00	200,00 €	250,00 €	170,00 €
- Salle carrelée, Avec équipement			
Par jour, en semaine	85,00 €	100,00 €	85,00 €
Par Week-end, soit du Vendredi 15h au lundi 11h00	170,00 €	200,00 €	170,00 €
- Location pour le marché aux puces Juillet/août	Forfait		320,00
Détérioration de vaisselle	Facturé au prix coutant		
Expositions à la Chapelle Saint-François	Gratuit		

Envoyé en préfecture le 04/11/2022
 Reçu en préfecture le 04/11/2022
 Publié le 04/11/2022
 ID: 003-210301651-20221028-DCOM2022_5417

Chèque-caution: Assurance Dégâts	Par manifestation	1 000,00 €
Location du podium (Montage et démontage par les ouvriers communaux) Location partielle : tarif au prorata de la surface demandée	60 m2 (la totalité)	150,00 €
Location de parquet (140 m2) (Montage et démontage par les ouvriers communaux)	Par élément	1,20 €
Location de barnum (Montage et démontage par les ouvriers communaux) 6 m x 12 m 6 m x 16 m		250,00 € 300,00 €

Toute réservation sera comme définitive à réception de la convention de location, dûment remplie et signée

Toute réservation sera due au Régisseur des recettes sauf en cas de force majeure.



Le Haic

Envoyé en préfecture le 04/11/2022
 Reçu en préfecture le 04/11/2022
 Publié le 04/11/2022
 ID : 003-210301651-20221028-DCM2022_54TARIF-DE